

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU BASSIN AUTERIVAIN  
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	32	40

**N° 191/2019**

**OBJET : Fourniture des colonnes enterrées et aériennes des déchets ménagers / Autorisation du Président à engager la consultation**

**L'an deux mille dix-neuf et le 5 novembre à 20h30,**

**Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 29 octobre 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de la commune de Puydaniel, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Monique DUPRAT, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Danielle TENZA, Joséphine ZAMPESE ;  
Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Pierre-Yves CAILLAT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, Joël MASSACRIER, René MARCHAND, Floréal MUNOZ, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Michel ZDAN.

**ABSENTS AVEC PROCURATION :** Marie-Christine ARAZILS donne procuration à Régis GRANGE, Nadine BARRE à Jean-Claude BLANC, Pascal BAYONI à Dominique BLANCHOT, Jean CHENIN à Pierrette HENDRICK, Gilles COMBES à Danielle TENZA, Michel COURTIADÉ à Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN à Serge BAURENS, Franck MUNIGLIA à Céline GABRIEL.

**ABSENTS :** Messieurs Jean DELCASSE et Serge MARQUIER.

**ABSENTS EXCUSES :** Mesdames Monique COURBIERES, Nadia ESTANG et Sabine PARACHE et Messieurs Denis BEZIAT, René PACHER, Sébastien VINCINI.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Madame Céline GABRIEL a été nommée secrétaire de séance.**

Monsieur le Vice-Président en charge de la collecte et la valorisation des déchets informe l'assemblée de l'objet de l'accord-cadre portant sur la fourniture des colonnes enterrées et aériennes des déchets ménagers. Il précise que cette consultation sera concomitante à la consultation pour la maîtrise d'œuvre pour les travaux de mise en place des colonnes enterrées et aériennes des déchets ménagers. En effet, il est nécessaire de connaître, pour préparer les marchés de travaux, les caractéristiques techniques et dimensions des différentes colonnes qui seront installées sur le territoire.

L'accord-cadre sera à bons de commande, sans minimum et avec maximum et pour une durée de 4 ans.

4 lots composeront cette nouvelle consultation :

- Lot 1 : acquisition de conteneurs enterrés pour les ordures ménagères résiduelles
- Lot 2 : acquisition de conteneurs enterrés pour les recyclables
- Lot 3 : acquisition de conteneurs aériens pour les ordures ménagères résiduelles
- Lot 4 : acquisition de conteneurs aériens pour les recyclables

Il rappelle que le montant estimatif de la nouvelle consultation étant supérieur à 221 000 € HT, l'autorisation du conseil communautaire est donc demandée pour l'engager.

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Président à engager la consultation ci-dessus mentionnée.

Fait et délibéré à la salle des fêtes de la commune de Puydaniel, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,  
Serge BAURENS